

Aubenas, le 24/05/2018

La reprise de la boulangerie de Largentière financée par Oméga Pharma



La boulangerie du centre de Largentière a rouvert ses portes le 16 mai dernier. C'est M et Mme Abatti qui sont désormais aux commandes. Ils ont été accompagnés par tous les partenaires locaux et ont notamment bénéficié d'un décisif prêt à taux zéro attribué par la Caisse d'Epargne dans le cadre du plan de revitalisation Oméga Pharma porté par la CCI Ardèche.

Le dynamisme de nos centres-villes et de nos centres-bourgs dépend étroitement de l'envie d'entreprendre des créateurs et repreneurs d'entreprises. Les différents dispositifs destinés à faciliter leur installation sont également déterminants.

M. Abatti vient ainsi de reprendre la boulangerie de la place Paul Mercier à Largentière où il propose une gamme de produits de qualité et un accueil chaleureux. Parmi l'ensemble des parties prenantes l'ayant accompagné, **la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche est intervenue dans le cadre de la Convention de Revitalisation Oméga Pharma.**

La CCI porte en effet pour l'Etat un dispositif dit « convention de revitalisation » mis en place suite à la fermeture du site OMEGA Pharma et la disparition de 20 emplois sur Largentière. **Ce dispositif permet de mobiliser des subventions et des prêts à taux zéro au bénéfice d'entreprises créant ou maintenant des emplois. Il concerne le territoire de la Communauté de Communes Val de Ligne.**

Pour rappel, Oméga Pharma et la Caisse d'Epargne peuvent ainsi mettre à disposition des entreprises 406 000 € de financement pour les projets créateurs d'emplois.

La reprise de la boulangerie de Largentière par M. Abatti a donc été facilitée grâce à **l'obtention d'un prêt de 31 500 € à Taux Zéro attribué par la Caisse d'Epargne, financé par OMEGA Pharma, monté par la CCI Ardèche.**

Contact presse : Mickaël Villain T. 04 75 36 17 04 mickael.villain@ardeche.cci.fr

La Chambre de commerce et d'industrie de l'Ardèche représente l'intérêt général de plus 13 000 entreprises ardéchoises. Ses délégations d'Annonay et d'Aubenas accompagnent les entreprises dans de nombreux domaines : création transmission reprise d'entreprises, innovation, international, environnement, développement commercial, formation...

Depuis le début de l'année, **2 autres entreprises ont été aidées et ont permis la création de 4 emplois supplémentaires sur le territoire de la Communauté de Communes Val de Ligne**. Des financements sont encore disponibles pour aider d'autres projets sur ce périmètre. Franck LIOTIER, Directeur de l'Appui aux Entreprises à la CCI est à disposition pour monter les dossiers de demande. [06 86 69 39 27 - franck.liotier@ardeche.cci.fr]

Cette initiative s'intègre dans un dispositif plus large de redynamisation du commerce associant la mairie de Largentière, la Communauté de Communes Val de Ligne et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Contact presse : Mickaël Villain T. 04 75 36 17 04 mickael.villain@ardeche.cci.fr

La Chambre de commerce et d'industrie de l'Ardèche représente l'intérêt général de plus 13 000 entreprises ardéchoises. Ses délégations d'Annonay et d'Aubenas accompagnent les entreprises dans de nombreux domaines : création transmission reprise d'entreprises, innovation, international, environnement, développement commercial, formation...